

Image not found or type unknown



refus de remboursement de la comptable

Par **Camomille**, le **12/01/2009** à **10:59**

Bonjour,

J'ai été renvoyée sans raison valable d'un cours en octobre 2007. La personne en charge des litiges de cette école m'a confirmé dès novembre 2007 que j'allais être remboursée. Malheureusement la comptable refuse de me rembourser car "elle est en dépression" et n'a pas le temps de s'occuper de mon dossier. Que puis je faire ? une procédure vaut elle le coup pour 140 euros ?